

FORMATION VRS*

LA TRANSMISSION AUX EQUIPES



Thème : Développement des compétences comportementales et maintien de la motivation.

*Définition et origine de la VRS

La Valorisation des Rôles Sociaux (Wolfensberger, Psychologue Nord Américain) ou VRS est l'ensemble de valeurs, concepts et pratiques apparu en 1980 qui vise à l'amélioration du statut des personnes dites vulnérables (handicapées - tous types de handicaps confondus ou personnes âgées dépendantes) en **développant leurs compétences**, en **valorisant leurs images** et capacités, en **favorisant l'autodétermination et la participation active à la vie de la cité**. Elle implique à la fois des actions et appuis à la personne, et la sensibilisation des groupes sociaux en ce qui concerne les enjeux relatifs à l'intégration et à l'inclusion.

Ayant pour finalité **l'amélioration de la qualité de vie**, la Valorisation des Rôles Sociaux s'appuie sur des apports en psychologie sociale, notamment la théorie des rôles, et complète les modèles de construction sociale du handicap.

Albert Jacquard : « *Nous sommes ce que le regard des autres fait de nous ; quand le regard des autres nous méprise, nous devenons méprisables et quand le regard des autres nous rend merveilleux, eh bien ! Nous sommes merveilleux. L'important, c'est de se voir merveilleux dans le regard des autres »*

Contexte

Malgré les dispositions législatives, le **handicap** (sous toutes ses formes) reste une cause d'exclusion sociale alors que l'objectif, pour les personnes en situation de handicap ou de dépendance et leurs proches, demeure le même : **être autonome, participer pleinement à la vie de la cité**.

Ces perceptions entraînent la valorisation sociale de certaines personnes et la dévalorisation d'autres, ce qui n'est pas sans conséquences : certains pourront jouir plus facilement de la vie et d'autres moins, voire pas du tout.

La mise en pratique de la Valorisation des Rôles Sociaux permet aux personnes en risque de dévalorisation sociale de **vivre des conditions et des rythmes de vie, semblables à ceux de la moyenne des personnes de leur âge**. Il s'agit avant tout de mettre en œuvre des comportements et des actions adaptées aux besoins propres de chacun.

Plus précisément, le contexte est aussi celui d'un quotidien où les professionnels du secteur médico-social ou de la santé sont **démotivés**, désinvestis jusqu'à l'**absentéisme** ou la maladie longue durée, avec parfois des **comportements désadaptés** avec les personnes vulnérables avec tous les **risques de malveillance et de maltraitance** que cela peut entraîner.

Objectifs

L'objectif global est de **faire partager et transmettre** les savoirs et les pratiques des stagiaires à l'ensemble des personnels afin que la VRS se vive et s'accomplisse au jour le jour dans la qualité des services rendus **par** tous les professionnels, **pour** toutes les personnes vulnérables accueillies.

Et plus précisément :

- Définir **les concepts clés** de la Valorisation des Rôles Sociaux.
- Analyser et **formaliser** les connaissances et les pratiques des participants.
- Identifier et **définir les éléments favorables** de l'évolution et du développement de la Valorisation des Rôles Sociaux.
- Concevoir les conditions et **les outils de transmission** aux équipes des pratiques et des principes de la Valorisation des Rôles Sociaux.
- Comprendre **les relations interpersonnelles** et maîtriser les modes de transmission.

Contenu

1) Les concepts principaux de la VRS et ses enjeux sur le terrain

- Buts, moyens et principes de la VRS/ les principaux auteurs.
- Définir l'essentiel du contenu à transmettre.
- Lectures partagées de sources théoriques et discussions/rebonds sur les pratiques quotidiennes.
- Les enjeux de la VRS dans le contexte actuel du secteur médico-social et sanitaire et social : situer la VRS dans la démarche qualité et réglementaire.
- Les relations interpersonnelles/notions de psychologie sociale : échanges et intercommunication, base de toute participation/intercommunication provoquant des effets et une évolution des systèmes individuels d'opinion.

2) Mise en commun des pratiques

- Repérer **les bonnes pratiques** au regard des concepts clés (création d'un répertoire : « ce qu'il faut faire en priorité »).
- Repérer les mauvaises pratiques (création d'un répertoire : « ce qu'il ne faut absolument pas faire »).
- Mise en place de **jeux de rôles** pour identifier concrètement les bonnes et les mauvaises pratiques.
- Repérer les pratiques communes comme support de partage et formaliser les processus d'échanges et de coopération/ partager en faisant participer pour une meilleure appropriation des pratiques nouvelles.
- Accompagner cette étape d'une sensibilisation à l'analyse sans a priori et à une compréhension sans jugement.

3) Amélioration des pratiques

- **Répertorier les améliorations concrètes** et quotidiennes immédiates : comportements, activités, environnements, communication... Partir des pratiques les plus simples pour aller vers les plus complexes.
- Repérer les freins et les obstacles potentiels et/ou objectifs à l'amélioration des pratiques/**comment y faire face** et mobiliser les équipes sur le terrain.
- **Identifier les conditions favorables** à l'accueil, la compréhension et la mise en œuvre de la VRS dans les pratiques courantes du personnel.

4) Transmission des principes et des pratiques aux équipes

- Que transmettre et **comment le transmettre** : définition du contenu et d'une méthode/démarche de communication proche de celle mise en œuvre pendant le stage (échange et partage sans jugement), simple et concrète : valeurs communes /principes/ objectifs / moyens/ exemples / suivi.
- **Co-construction d'une charte VRS des bonnes pratiques** : associer un principe à une action concrète, en balayant plusieurs situations précises / outils permettant une transmission claire et pratique aux équipes et fonctionnant comme un document fondateur de nouvelles pratiques.

Déroulement/Durée

3 journées de 7 heures.

- 1 journée théorique et échanges sur des expériences vécues.
- 2 journées d'élaboration d'outils et de mise en pratique des modalités de transmission.

Coût : 1 200 €HT la journée.